



Jacques FLATIN  
Président  
Tél. 07 61 18 49 01  
Email : [jacques.flatin@gmail.com](mailto:jacques.flatin@gmail.com)

Membre de la FNPP  
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer  
Membre du CVPLM  
Comité Vendéen de la Pêche de Loisir en Mer  
Site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)

## INFO JANVIER 2021

### LE MOT DU PRESIDENT

En ce début d'année je vous renouvelle tous mes vœux de santé, de joie et de bonheur pour vous-même et tous vos proches. Je souhaite que 2021 voit la fin de cette pandémie qui a bouleversé notre vie en 2020. Beaucoup d'entre nous attendent le « vaccin », souhaitons qu'il soit disponible en quantité très vite. Les membres de votre Bureau ont délibérément choisi l'optimisme pour élaborer le programme de la saison 2021. Le Bureau, avec votre participation, souhaite en effet que l'année 2021, année des 30 ans de notre Association, soit une année pleine en activités, sorties, ateliers etc. Le calendrier a été établi en tenant compte des remarques de chacun formulées durant les permanences du samedi matin au local de l'AMP.

A l'heure où j'écris ces lignes, les mesures prises pour prévenir de la pandémie COVID 19 me laissent croire que le Bureau a bien choisi de penser que l'été 2021 sera protégé bien que toutes les mesures gouvernementales ne soient pas encore connues pour le premier semestre 2021.

Malgré cela il est impossible d'établir une liste précise. Les activités seront confirmées au fur et à mesure que nous pourrons signer les engagements nécessaires dans la prudence qu'il convient d'adopter.

Voici les principales dates à noter dans votre agenda.

- 5 juin Participation aux Vélos Régales
- 19 et 20 juin Raid La Tranche - Ile de Ré – La Tranche en planche
- 26 et 27 juin Puces de la mer
- 05 juillet, mer basse à 8h15 et pleine mer à 14h58 coeff 46 pour la pêche à la Dorade
- 09 juillet sortie Homards à port Bourgenay
- 21 juillet, Assemblée générale au Pavillon de l'Aunis avec repas le soir
- 03 août, mer basse à 7h20 et pleine mer à 14h22 coeff 35 pour la pêche tous poissons
- 08 août, Raid La Tranche - Ile de Ré – La Tranche en catamaran
- Semaine 32, 30 ans de l'AMP \*
- 20 août, 16 h, cérémonie des disparus en mer
- 4 ème semaine d'août soirée avec repas pour remise des lots des manifestations de pêche en mer.\*\*

Les sorties bateaux seront ajoutées à cette liste et seront annoncées dans les infos mensuelles de l'AMP.

Les sorties pêche à pied, pêche à la crevette seront annoncées 10 jours avant leur organisation selon les aléas météorologiques.

Un briefing sera organisé la veille à 18 heures de chaque manifestation devant la capitainerie.

\*une sortie en autocar avec une visite guidée puis un repas suivie d'une animation musicale se dessine.

\*\*nous vous interrogerons pour savoir si une soirée comme celle « jazz-manouche » de l'an dernier emporte votre agrément. Nous choisirons un autre thème.

Notre ami Patrick m'a fait part de plusieurs remarques que je tiens à vous faire partager quant à l'utilisation de la VHF

Lorsque vous utilisez votre VHF il faut savoir que le canal 70 est interdit. Il est réservé pour l'ASN en transmission numérique (bouton rouge sur CB fixe), ainsi que pour le Distress et ses sous menus.

Pour contacter un bateau **que vous ne connaissez pas**, vous pouvez utiliser le canal 16 (une minute maximum). **Le contacté** doit tout de suite annoncer sur quel canal basculer pour continuer la discussion.

Les canaux pour discuter de navire à navire sont les 6, 8 & 72, 77.

**Le canal 9 est réservé aux communications avec les capitaineries.**

La liste de tous les canaux figure dans le rubrique sécurité sur notre site.

Lors de la dernière AG vous avez voté le passage de la cotisation à 40 euros (Adhésion AMP 25 euros et cotisation FNPP 15 euros).

Nous avons, d'une part,

également voté que les couples qui le souhaiteraient pourraient avoir une adhésion globale à 40€ et une simple adhésion AMP à 25€ pour la seconde personne. Rien n'empêche pour les couples de prendre deux adhésions globales à 40€ surtout si le couple est pêcheur car la FNPP défend nos intérêts auprès des instances ;

et d'autre part,

nous avons voté pour nos adhérents qui ne possèdent plus de bateaux mais qui restent fidèles à notre Association la possibilité de choisir soit de payer 40 euros et de recevoir la revue PECHE PLAISANCE soit de payer uniquement la cotisation AMP à 25 euros et ne plus recevoir la revue trimestrielle PECHE PLAISANCE.

Vous trouverez avec cette info deux fiches signalétiques 2021. Ces fiches sont indispensables pour que les membres du Bureau vous connaissent et puissent surveiller avec les autres adhérents votre bateau.

La première fiche « ADHERENTS » pour régler la cotisation à 40 euros,

la seconde fiche « SYMPATHISANTS » pour payer la cotisation à 25 euros.

Avant de conclure ce premier « mot » de l'année, je tiens à vous signaler que le salon de la Pêche de Nantes prévu en février prochain est annulé en raison du COVID.